

Bruxelles, le 28 septembre 2017
(OR. en)

12634/17

OJ CSA 18

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objet:	1558e réunion du Comité spécial Agriculture
Date:	2 octobre 2017
Heure:	10:00
Lieu:	Bruxelles

1. Adoption de l'ordre du jour

I

2. Compte rendu sommaire de la 1557e réunion du CSA
12378/17 CRS CSA 17
3. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République du Chili sur le commerce des produits biologiques
 - Adoption
12316/17 AGRI 482 AGRILEG 173 COMER 99

II

4. Préparation du Conseil "Agriculture et pêche"
 - a) Évolution des marchés
 - Informations communiquées par la Commission
12443/17 AGRI 494 AGRIFIN 93 AGRIORG 89

5. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et modifiant le règlement (CE) n° 2012/2002, les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1305/2013, (UE) n° 1306/2013, (UE) n° 1307/2013, (UE) n° 1308/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et (UE) n° 652/2014 du Parlement européen et du Conseil et la décision n° 541/2014/UE du Parlement européen et du Conseil (proposition "omnibus") (première lecture)
Dossier interinstitutionnel: 2016/0282 (COD)
– Compte rendu du dernier trilogue
12625/17 AGRI 502 AGRIFIN 96 AGRILEG 177 AGRIORG 90 AGRISTR 82
CODEC 1474
6. Rapport spécial n° 7/2017 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Nouveau rôle des organismes de certification concernant les dépenses de la PAC: une avancée vers un modèle de contrôle unique, malgré d'importantes faiblesses à surmonter"
– Échange de vues
8905/17 FIN 287 AGRI 246 AGRIFIN 47 AGRISTR 43
4. (suite) Préparation du Conseil "Agriculture et pêche"
b) Mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030: incidences sur la politique agricole de l'UE
– Présentation du document de la présidence contenant les questions en vue du débat au sein du Conseil
12255/17 AGRI 481 DEVGEN 199 ENV 752 ONU 115
7. Organisation des travaux futurs
-